

Aide au retour concrète

Guinée, Conakry



Monsieur D. est retourné volontairement dans son pays d'origine dans le cadre du programme d'aide au retour pour la Guinée de l'Office fédéral des migrations (ODM).

Avec l'aide de l'équipe de l'OIM Conakry, M. D. a élaboré un projet de réintégration prévoyant la vente de CD sur le marché de Medina. En juillet 2009, une fois son business plan terminé, il l'a déposé pour approbation de l'ODM.

L'ODM a rapidement approuvé le projet et a décidé de lui octroyer une aide à la réintégration payable en plusieurs tranches. Grâce à ce soutien, M. D. a pu ouvrir son magasin.

Lorsque M. D. a reçu la dernière tranche de son aide à la réintégration, il avait repris pied dans sa patrie natale et pouvait entrevoir un futur stable. La sécurité financière acquise grâce à son projet lui permettait d'imaginer un avenir en Guinée. Par ailleurs, grâce aux revenus générés par son exercice commercial, M. D. a pu s'offrir une moto qui lui est très utile pour le transport de marchandises. Son magasin lui permet également de soutenir financièrement son frère cadet qui est encore en âge de scolarisation.

Dans le cadre du programme d'aide au retour, l'OIM Conakry convoie et assiste la mise en œuvre de projets individuels de réintégration professionnelle pendant les six premiers mois à partir de la date du retour.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution à la fois humanitaire et économique. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de telle sorte à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

